

La construction polyphonique des pétitions en ligne. Le cas des appels contre le débat sur l'identité nationale

The polyphonic Construction of the online Petitions. The Case of the Calls against the Debate on national Identity

Robert Boure et Franck Bousquet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/2120>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.2120

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2011

Pagination : 293-316

ISBN : 978-2-8143-0108-5

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Robert Boure et Franck Bousquet, « La construction polyphonique des pétitions en ligne. Le cas des appels contre le débat sur l'identité nationale », *Questions de communication* [En ligne], 20 | 2011, mis en ligne le 01 février 2014, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/2120> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.2120

> NOTES DE RECHERCHE

ROBERT BOURE

Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales
Université de Toulouse
boure@lerass.iut-tlse3.fr

FRANCK BOUSQUET

Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales
Université de Toulouse
franck.bousquet@iut-tlse3.fr

LA CONSTRUCTION POLYPHONIQUE DES PÉTITIONS EN LIGNE. LE CAS DES APPELS CONTRE LE DÉBAT SUR L'IDENTITÉ NATIONALE

Résumé. — À travers l'exemple de trois pétitions électroniques demandant l'arrêt du débat sur l'identité nationale ou la suppression du ministère éponyme à son origine, l'article interroge certaines façons contemporaines d'intervenir dans l'espace public et de mettre en visibilité une cause, une organisation ou des personnalités. L'étude du contexte, des dispositifs sociotechniques et de la construction sociale de ces pétitions en ligne, héritières d'une forme traditionnelle de mobilisation (la pétition « papier »), révèle des objets marqués par une énonciation polyphonique, co-construite par des voix multiples, et bâtis autour d'objectifs parfois très différents.

Mots clés. — Pétition en ligne, mobilisation, identité nationale, engagement, énonciation polyphonique.

Qu'elle prenne la forme d'un appel de personnalités ou d'une pétition de masse, la pétition politique a été fort peu analysée par les sciences humaines et sociales (SHS) et ce constat vaut autant pour les traditionnelles pétitions « papier » (Contamin, 2001) que pour les pétitions « en ligne » qui se multiplient depuis la fin des années 2000 (Boure, Bousquet, 2010). En outre, quand elle fait l'objet d'une attention plus marquée, c'est souvent parce qu'elle constitue une entrée parmi d'autres pour traiter d'objets plus vastes et plus nobles : les mouvements sociaux, les mobilisations, les débats publics, l'engagement politique, les pratiques des intellectuels... Pourtant, en dehors même de sa prétendue renaissance – en fait, elle n'a jamais cessé d'exister depuis la reconnaissance en 1791 du droit de pétition – et des questionnements récurrents sur son (in)efficacité ou sur le « coût de l'engagement » pour ceux qui la signent, la pétition doit surtout être interrogée quant à ses transformations récentes dans ses formes et ses usages. Ces changements sont à mettre en perspective autant avec les nouvelles formes d'action collective (Fillieule, Péchu, 1993 ; Neveu, 1999, 2002 ; Cadiou, Déchezelles, Roger, 2007) et les nouvelles manières d'être citoyen ou de militer (Ion, 1997 ; Ion, Franguiadakis, Viot, 2005), qu'avec la montée en puissance de l'internet dans les mobilisations et au-delà dans le débat public et les pratiques démocratiques (Granjon, 2001, 2002 ; Jauréguiberry, Proulx, 2002 ; Cardon, 2010). Et aussi avec les formes contemporaines de production de l'information dite « alternative » (Cardon, Granjon, 2010) car la pétition politique est à la fois une ressource spécifique qui fait l'objet d'appropriations et d'usages multiples méritant d'être étudiées et un analyseur pertinent des pratiques et des discours pluriels d'acteurs sociaux collectifs et individuels impliqués dans des formes d'action collectives situées et complexes. À partir de trois pétitions électroniques (« Nous ne débattons pas », « Arrêtez ce débat Monsieur le Président » et « Appel pour la suppression du ministère de l'identité nationale et de l'immigration »)¹, lancées lors du débat sur l'identité nationale organisé par l'exécutif, cet article interroge l'énonciation au-delà des stéréotypes et des clichés. Dès lors, plusieurs questions vives émergent : par qui, comment et dans quel contexte ces pétitions ont-elles été fabriquées, pour ne pas dire bricolées ? Comment leurs initiateurs se représentent-ils et représentent-ils la cause qu'ils défendent ? Les « outils » (l'appel, le dispositif sociotechnique...) qu'ils mettent en œuvre portent-ils les traces de ces représentations ? *In fine*, c'est bien la construction de leur espace politique et communicationnel qui doit être questionnée. Or, cet espace n'est pas uniquement constitué de prises de position, de discours et d'actes de ses promoteurs. Il est aussi construit par les soutiens immédiats des personnalités signataires, par les médiateurs de toute nature qui la font connaître et circuler et, enfin, par les signataires « anonymes ».

¹ Elles ont été respectivement initiées par Médiapart (02/12/09), *sos Racisme/Libération* (20/12/09) et un collectif *ad hoc* (07/01/10). Médiapart a édité un cahier spécial vendu en kiosque. Le 21/12/09, *Libération* a consacré sa « Une » et un dossier à la pétition créée avec *sos Racisme*.

Parce qu'elle est nécessairement multiple, l'énonciation est aussi polyphonique. Et c'est d'une polyphonie gigogne qu'il est ici question car si chaque pétition entend exprimer une voix spécifique, cette dernière est co-construite par plusieurs voix qui tantôt s'accordent, tantôt s'écartent. La pétition électronique est un exemple significatif des formes « nouvelles » d'interventions dans l'espace public dont l'analyse demande que l'on prête une égale attention au contexte, aux énonciateurs multiples, aux dispositifs, aux relais et à la réception. Pour une raison de « format » et parce que cet angle est relativement inédit, on se bornera à analyser la construction des trois pétitions jusqu'à leur mise en ligne, laissant à une autre recherche le soin d'étudier comment elles ont été reçues et relayées, puis comment elles ont été signées par des anonymes ou présumés tels. Chacune sera saisie, tantôt séparément, tantôt simultanément, comme dispositif sociotechnique de médiation, répertoire pour l'action et cadre normatif suffisamment malléable pour tolérer, jusqu'à un certain point, une pluralité de voix, voire d'engagements.

Un contexte propice au pétitionnement

Largement exhaustif pour la période considérée², le corpus doit être brièvement replacé dans son contexte historique : celui d'un combat autour d'un objet fortement polémique (l'identité nationale), mais à partir duquel plusieurs voix sont susceptibles de s'exprimer, au nom des « valeurs républicaines », de « l'antiracisme » ou du « vivre ensemble ». Il s'inscrit lui-même dans une longue tradition pétitionnaire sur des thématiques voisines tout aussi polémiques (immigration, racisme...) qui a souvent mêlé intellectuels, artistes, responsables politiques, médias, mais aussi, sous des formes et à des degrés divers, citoyens « sans qualité », pour ne pas dire « sans voix ». Néanmoins, pour cet article, la contextualisation commencera avec les prises de position sur l'immigration du candidat Nicolas Sarkozy lors de la campagne présidentielle de 2007, et surtout sur l'association régulière entre immigration et identité nationale qu'il poursuivra

² Au cours de la période considérée, le débat sur l'identité nationale n'a pas donné naissance à d'autres pétitions de masse. On notera quelques appels éphémères, initiés par des « anonymes » et hébergées sur des sites de pétitions en ligne ou sur les réseaux sociaux du type *Facebook* ou *Twitter* : « Contre la Commission sur l'identité nationale », lapetition.be, durée : 1 jour (31/10/09), 125 signataires ; « Portez le masque anti-virus contre la xénophobie », mesopinions.com, durée : 1 jour (12/12/09), 91 signataires. Ou encore trois appels de personnalités non suivis de signatures de masse : « Appel contre l'indignité » lancé début janvier 2010 par 19 personnalités appartenant surtout aux mondes des Lettres et du Cinéma, pour défendre G. Mordillat, écrivain et cinéaste mis pénalement en cause par É. Besson en raison de propos publics estimés diffamatoires ; « Pour un véritable débat », publié le 24/12/09 sur le site de *Rue89* par un collectif de 17 personnalités de la science et de la culture ; « Appel pour une République multiculturelle et post- raciale », signé le 20/01/10 par M. Blanchard, R. Diallo, Fr. Durpaire, M. Seb Sun et L. Thuram demandant à 100 personnalités (université, culture, associations, politique) de formuler 100 propositions concrètes pour irriguer la réflexion sur la thématique de l'Appel.

après les élections, notamment avec la création du Ministère de l'immigration et de l'identité nationale³. Car ce sont bien ces déclarations et cette décision qui cristallisent l'opposition de plusieurs acteurs bien avant que ne s'engage le « grand débat sur l'identité nationale ». Ce dernier suscitera à son tour d'autres réactions, incluant souvent ceux qui s'étaient déjà manifestés⁴. Au cours de ces deux périodes, marquées davantage par une multitude de prises de position et de micro-mobilisations locales et nationales, parfois fortement médiatisées, que par des mouvements de grande ampleur à l'échelle du pays, la pétition va apparaître comme une ressource pertinente, plus particulièrement pour des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. En même temps, la diversité des pétitions – tant au niveau du « statut » des initiateurs qu'à celui des objectifs assignés par ces derniers – est un premier signe de cette polyphonie évoquée *supra*.

La pétition, ressource pertinente contre un ministère « honteux »

C'est plus précisément lors de l'émission de télévision de *France 2* « À vous de juger » (08/03/07) que le candidat Nicolas Sarkozy avance une nouvelle proposition, l'instauration d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, proposition réitérée et explicitée les jours suivants (Jourdain, 2008). Peu conforme au programme de l'UMP qui évoquait jusqu'ici la création d'un ministère de l'Immigration, voire à d'autres propositions du candidat (ministère de l'Immigration et de l'Intégration nationale, par exemple), cette annonce est interprétée par plusieurs commentateurs comme une manœuvre politique d'abord destinée à séduire l'électorat du Front national. En tout état de cause, elle suscite des réactions, non seulement des partis de gauche et d'extrême-gauche, mais aussi de la part d'associations de défense des droits de l'homme et/ou des immigrés ainsi que d'intellectuels, notamment des universitaires et des chercheurs relevant pour la plupart des sciences humaines et sociales. Plusieurs tribunes et entretiens d'universitaires sont publiés par la presse écrite nationale, tandis qu'une première pétition intitulée « La société française s'est construite par les immigrations » est annoncée le 13 mars 2007 dans les pages « Rebonds » de *Libération*. Elle est signée par une centaine d'universitaires et de chercheurs dont certains jouissent d'un notable écho médiatique (Olivier Duhamel, Evelyne Pisier, Michelle Perrot, etc.). Elle refuse « qu'une campagne présidentielle se joue sur de prétendues oppositions entre immigration et identité nationale ». Si elle se termine par un appel à signatures, elle adopte un mode opératoire – envoi

³ Son intitulé exact est « ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire ».

⁴ Il s'agit essentiellement d'(enseignants-)chercheurs sensibilisés à ces questions pour des raisons politiques, mais aussi professionnelles car elles s'inscrivent à des titres divers dans leurs champs de recherche, d'organisations de défense des droits de l'homme ou des immigrés et enfin de la sphère politico-médiatique (responsables politiques nationaux, journalistes, intellectuels médiatiques).

d'un courriel à l'adresse « marc.bloch.reviens@yahoo.fr » – qui lui interdit une diffusion de masse. Elle semble donc davantage destinée à affirmer une position dans l'espace public durant la campagne électorale qu'à « faire nombre ».

La deuxième vague de réactions suit de près l'annonce du gouvernement Fillon, le 18 mai 2007. Son premier moment fort vient du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche avec les démissions de huit chercheurs du comité de pilotage de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration⁵, le jour de la création du ministère. Dans le même temps, de nombreuses associations de défense des droits de l'homme et de protection des immigrés, des partis politiques et des syndicats réagissent par des communiqués. Une pétition, intitulée « Identité nationale et immigration : inversons la problématique », est initiée par TERRA (Travaux, études, recherches sur les réfugiés et l'asile), réseau de sciences humaines et sociales dont l'objectif est de « stimuler la production des connaissances sur un domaine saturé dans l'espace public par les idéologies et les croyances ». Elle est d'abord signée par son comité éditorial⁶, puis par son comité scientifique et enfin par ses membres, tous (enseignants-)chercheurs. Elle est diffusée par plusieurs sites d'organisations concernées par ces questions, mais semble avoir échappé aux médias et plus généralement à l'opinion publique. D'abord, parce que la plupart des signataires ne sont connus que de leurs champs, ensuite parce que le contexte n'est guère favorable à sa réception sociale : Nicolas Sarkozy vient d'être élu et son image, mesurée par les sondages, est très positive.

Une autre pétition, étroitement liée à la démission des chercheurs évoquée *supra*, voit le jour en juin 2007. Après une réunion publique convoquée à l'EHESS par les démissionnaires (01/06/07), un collectif se constitue pour lutter contre l'existence du ministère et organiser sa surveillance, notamment en créant un observatoire de ses pratiques. Un site (Upolin.org, Usages politiques de l'identité nationale) est mis en ligne le lendemain. Il accueille peu après l'appel « Non au ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale », également publié par *Libération* le 22 juin 2007. Il est signé par près de 200 personnalités, issues principalement de l'enseignement supérieur et de la recherche, auxquelles s'ajoutent deux responsables syndicaux (François Chèrèque et Bernard Thibault) et quelques artistes (dont Ariane Ascaride et Ariane Mnouchkine). Il reste en ligne un an et recueille 16 599 signatures.

La troisième vague de réactions débute en septembre, lorsque le député UMP Thierry Mariani propose un amendement à la première loi initiée par le ministère afin d'utiliser les tests ADN dans le cadre des procédures de regroupement familial. La première réponse vient de « Sauvons la recherche ». L'association

⁵ M.-Cl. Blanc-Chaléard (Paris 1), G. Dreyfus-Armand (BDIC), N.-L. Green (EHESS), G. Noiriél (EHESS), P. Simon (INED), V. Viet (IDHE), M.-Ch. Volovitch-Tavarès et P. Weil (CNRS-Paris 1).

⁶ M. Agier, R. Bazenguissa-Ganga, M. Bernardot, D. Bigo, L. Bonelli, A. Brossat, P. Bruneteaux, E. Dorlin, M. Doytcheva, J. Falquet, J. Freedmann, N. Guénif, É. Guichard, R. Ivekovic, O. Le Cour-Grandmaison, A. Lemarchand, A. Oriot, S. Palidda, H. Thomas, J. Valluy, A. Veyron-Churlet et Ch.-A. Vlassopoulou.

met en ligne le 16 septembre 2007 un appel demandant aux parlementaires de rejeter l'amendement qui reçoit 50 076 signatures, ce qui est loin d'être négligeable. Un autre appel, cette fois-ci interne au monde de la recherche sur l'immigration, est lancé le 2 octobre 2007 par 20 universitaires, bientôt suivis par 42 autres, tous affirmant leur hostilité à la création d'un Institut d'études sur l'immigration et l'intégration, annoncée par Brice Hortefeux, le titulaire du portefeuille ministériel. Ils dénoncent « un nouvel instrument de pilotage politique des recherches qui déterminera les champs et sujets pertinents sur lesquels engager des travaux scientifiques ». C'est donc encore du côté du monde de la recherche qu'émergent des initiatives pétitionnaires. Si elles sont peu médiatisées, elles bénéficient d'une réceptivité sociale certaine dans le champ scientifique où elles sont fortement relayées par des listes de diffusion, des sites et des blogs. Ces pétitions fonctionnent donc sur des logiques de regroupement d'individus relevant d'un même champ en vue d'une affirmation et d'une mise en visibilité de positions politiques, avec une visée opératoire à plus ou moins long terme. D'autres acteurs, disposant d'autres moyens, s'engagent à leur tour dans la lutte contre les tests ADN. Ainsi *sos Racisme* et *Charlie Hebdo* lancent-ils le 3 octobre 2007 une pétition qui recueille 316 486 signatures, dont 221 600 les 12 premiers jours. Elle est suivie d'une autre, elle aussi fortement signée, dont l'initiative revient à *sos Racisme* (30/10/07) et qui s'oppose aux statistiques ethniques⁷.

Médecins du Monde initie le 25 octobre une pétition intitulée « Médecine et immigration : non aux liaisons dangereuses » qui obtient 26 000 signatures et est remise à la Ministre de la santé le 17 janvier 2008. Ce texte demande le retrait de l'amendement Mariani et de toutes les mesures permettant d'utiliser des moyens médicaux pour identifier les étrangers en situation irrégulière. Six autres pétitions liées au traitement réservé aux populations immigrées voient le jour entre octobre 2007 et octobre 2009. Les plus signées sont celles du Réseau d'éducation sans frontières (RESF), association acculturée aux mobilisations et recourant indifféremment à plusieurs répertoires d'action : « Protection des étrangers » (10/10/07) et « Laissez les grandir ici » (13/05/08) rassemblent respectivement 134 024 et 117 056 signataires au 29 décembre 2010, les deux tiers ayant signé les trois premiers mois. Ces dernières pétitions, initiées par des acteurs différents expriment chacune un souci d'efficacité à travers un objectif très précis qu'ils espèrent atteindre rapidement.

⁷ Deux pétitions issues du champ de l'enseignement supérieur et de la recherche avaient déjà été publiées sur ce sujet : la première, relayée par *Libération* en février 2007, s'opposait à cette pratique, la seconde révélée par *Le Monde* en mars, demandait sa légalisation. Le retour sur l'agenda de cette question en octobre 2007 est directement lié à la loi sur l'immigration et à l'amendement Mariani sur les tests ADN. Ce qui était jusqu'ici surtout une querelle de clercs devient un enjeu politique.

Des pétitions pour s'opposer au « grand débat »

Après la nomination d'Éric Besson au ministère de l'Identité nationale et de l'Immigration, Nicolas Sarkozy rend publique le 7 avril 2009 sa feuille de mission dans laquelle figurent cinq priorités, dont « la promotion de notre identité nationale ». C'est sur elle que s'appuie le nouveau ministre lorsqu'il évoque, le 25 octobre 2009, le lancement d'un « grand débat » avec les « forces vives » du pays, afin de « réaffirmer les valeurs de l'identité nationale et la fierté d'être Français ». Il vient juste d'affronter une polémique nationale et quelques mobilisations locales à propos du démantèlement de la « jungle » de Calais et du renvoi en Afghanistan d'un groupe d'immigrés clandestins⁸. En outre, depuis quelques semaines, Jean-François Copé, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, multiplie les déclarations sur le sujet (par exemple « la question de l'identité nationale va structurer le débat politique dans les années qui viennent », *Libération*, 06/10/09).

Le 26 octobre 2009, un communiqué ministériel fixe les modalités du débat : il débutera le 2 novembre et durera deux mois et demi ; des réunions seront organisées dans les préfetures et sous-préfetures et seront animées par le corps préfectoral ainsi que les parlementaires nationaux et européens ; le débat se conclura par « un grand colloque de synthèse » fin janvier-début février 2010, soit en pleine campagne des élections régionales. Un site internet participatif est prévu pour accompagner le débat et permettre à tous les Français de s'exprimer. Les participants devront répondre à deux questions générales (« Pour vous, qu'est-ce qu'être français aujourd'hui ? » et « Quel est l'apport de l'immigration à l'identité nationale ? ») et à des interrogations sur des thèmes particuliers : définition de « notre Nation », solidarité nationale, laïcité, etc. Dès l'annonce du débat, la séquence ouverte au printemps 2007 semble se répéter : tribunes d'intellectuels hostiles, réactions indignées d'associations, communiqués de partis et de syndicats (mais aussi affiches et tracts), et nouvelle vague de pétitions, au premier rang desquelles figurent les trois que nous avons retenues.

Dispositifs sociotechniques, énonciations et énonciateurs

Selon une approche inspirée de Michel Foucault (1994), une pétition en ligne peut être, en partie du moins, considérée comme un dispositif sociotechnique de médiation dans le sens où elle rend compte d'un ensemble d'interactions sociales se traduisant par des discours organisés autour d'une interface technique et qui renvoient à des intentions, des postures, des pratiques et des interprétations. Les

⁸ Dans la période, près de 80 associations européennes lancent un appel contre les retours forcés en Afghanistan.

agencements hétérogènes de chaque dispositif pétitionnaire en disent beaucoup sur les énonciateurs : sur leur diversité d'abord, sur leurs intentions et leurs stratégies ensuite et, enfin, sur leur manière de concevoir l'action pétitionnaire et la façon dont ils anticipent et « informent », sans pour autant la maîtriser, sa réception sociale. Ce faisant, ils en disent aussi beaucoup sur les destinataires, car la médiation se noue toujours autour de liens, tantôt souhaités, tantôt imprévus et d'interprétations multiples. La pétition de masse en ligne est ainsi un dispositif dont l'objectif affiché (recueillir des signatures pour soutenir un texte donnant du sens à un combat politique et faire politiquement usage des signatures) peut être amendé, contourné, déplacé, « braconné » (De Certeau, 1990) par les personnalités qui le légitiment par leur nom, par ceux qui le relaient et par les signataires finaux. Une pétition électronique se donne immédiatement à voir à travers un premier « observable », son site et, plus précisément, sa conception, son organisation, son fonctionnement et son évolution. Le site renvoie aussi aux énonciateurs-promoteurs, aux personnalités appelantes qui co-construisent l'énonciation et à ce qui est souvent présenté comme la composante centrale d'une pétition, l'appel. La description de chaque dispositif est donc une « étape » nécessaire qui doit aller au-delà du simple relevé cartographique pour s'attacher à des éléments significatifs de cet « entre-deux » (Peeters, Charlier, 1999) qu'est tout dispositif de médiation et, par conséquent, mettre à jour des relations et des tensions.

Les énonciateurs-promoteurs

Ils ont tous un intérêt symbolique et/ou matériel pour agir, mais pour des raisons qui ne se recouvrent pas complètement. Par ailleurs, tous ont, à des degrés divers et à des époques différentes, déjà puisé dans les « répertoires d'action collective » (Tilly, 1978) les formes qui leur semblaient appropriées pour atteindre leurs objectifs, la pétition étant l'une d'elles. En même temps, ce ne sont pas des organisations de même nature, et de ce fait elles n'ont ni les mêmes buts, ni les mêmes intérêts matériels et symboliques, ni les mêmes moyens, ni les mêmes « publics » ce qui n'empêche pas certaines de coopérer ou de se relayer mutuellement :

- « Arrêtez ce débat » a pour géniteurs *sos Racisme* et *Libération*, c'est-à-dire une association créée en 1984 pour lutter contre les discriminations et plus particulièrement le racisme et un quotidien qui, depuis sa naissance, a toujours été très sensible autant à la question de l'immigration sous ses multiples dimensions qu'aux enjeux culturels au sens anthropologique du terme⁹. De sorte que leurs « univers de référence » sur les discriminations raciales et

⁹ Chacun a « quelque chose à voir » avec le « gauchisme ». Créée par d'anciens membres de la Ligue communiste révolutionnaire en cours de reclassement et de professionnalisation politiques au sein du Parti socialiste (Juhem, 2001), *sos Racisme* représente pour ce dernier à la fois une organisation à vocation de masse et un vivier de cadres. Créé par une tendance française du maoïsme dans

la xénophobie se recourent partiellement, tout comme leur positionnement politique. De la même façon, chacun a une certaine habitude des pétitions : *sos Racisme* en a initié plusieurs, soit seul, soit en relation avec d'autres ; ainsi il s'est associée à l'hebdomadaire satirique *Charlie Hebdo*, avec le soutien de *Libération*¹⁰, pour une pétition contre les tests ADN pour les étrangers (voir *supra*). *Libération* s'est acculturé depuis longtemps aux pétitions soit en les commentant et/ou les relayant dans ses colonnes, éventuellement en donnant la parole à leurs initiateurs¹¹, soit – plus rarement – en s'érigeant en (co)-initiateur comme dans le cas présent, ou postérieurement avec « Touche pas à ma Nation », appel contre les projets de déchéance de la nationalité française lancé le 10 septembre 2010 (avec *sos Racisme* et *La Règle du Jeu*, revue dirigée par Bernard Henri Lévy) dans le prolongement du débat sur l'identité, mais aussi d'autres actes de l'Exécutif fortement controversés (discours de Grenoble de Nicolas Sarkozy, expulsion des Roms, etc.) ;

- « Nous ne débattons pas » est initié par *Médiapart*, journal d'information généraliste numérique et participatif, lancé le 16 mars 2008, dont les articles sont accessibles par abonnement. Dans son « Projet » mis en ligne le 2 décembre 2007 lors du lancement du pré-site, dont l'esprit n'a jamais été remis en cause, *Médiapart* se positionne très clairement comme un média de référence indépendant, différent de la presse papier et des autres journaux en ligne. Cela se traduit par la place accordée au journalisme d'investigation, mais également par la construction, au départ performative, du site en lieu de « débat de référence, organisé et modéré » mêlant contributeurs et lecteurs. *In fine*, il s'agit de « construire un public de lecteurs contributeurs, dessinant les contours d'une communauté intellectuelle ». Dans la pratique, les abonnés sont membres d'un Club et peuvent, à travers des contributions respectant la Charte de participation, susciter et animer des débats. Des « invités », extérieurs au Club peuvent également s'exprimer sur des sujets d'actualité dans un espace réservé, voire proposer des pétitions¹². La mise en œuvre rapide de ce projet ambitieux et relativement inédit l'a conduit à jouer un rôle important, et socialement reconnu comme tel, dans l'inscription et la

une perspective militante, *Libération* a, au prix de multiples crises internes, évolué vers la sociale démocratie libérale et la respectabilité journalistique.

¹⁰ Ce soutien s'est manifesté par la publication de l'appel et des noms des personnalités-appelantes et par la participation à l'organisation d'un meeting-concert au Zénith le 14/10/07 (5000 participants).

¹¹ Quelques exemples récents de pétitions sur des thématiques voisines relayées par *Libération* : « Manifeste des 66 cinéastes » du 11/02/97 (soutien aux étrangers en situation irrégulière) publié le 12/02/97 en encart dans *Libération*, *Le Monde* et *Les Inrockuptibles* ; « Appel pour l'abrogation des lois Pasqua » (12/09/97) ; « Contre pétition de 11 intellectuels » (07/10/97) ; « Lettre ouverte des « 17 » au Gouvernement » (17/10/97) réclamant un droit d'inventaire sur la politique d'immigration ; « En soutien à la grève de la faim des sans-papiers et à notre collègue Lionel Terray » (25/06/98), « Non au ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale » (22/05/08).

¹² Voir par exemple « Nous sommes tous Français », lancée le 03/08/10 par 5 personnalités, dont 3 professeurs de droit et de science politique (voir *infra*) et hébergée dans l'espace « Invités ».

persistance de certaines questions dans les agendas médiatique et politique, « l’Affaire Woerth-Bettencourt » étant sans doute le cas le plus emblématique. Au moment du lancement de cette pétition, *Médiapart* avait déjà eu l’initiative de deux pétitions : « L’appel de la colline » (24/11/08, plus de 5000 signatures revendiquées) avec Reporters Sans Frontières, pour défendre la presse libre et indépendante ; « Affaire Pérol-Caisses d’épargne : soutenez *Médiapart* » (24/05/09, 7835 signataires), appel de 77 personnalités pour soutenir le journal contre les poursuites dont il faisait l’objet, 11 plaintes ayant été déposées par les Caisses d’Épargne ou leurs dirigeants.

L’« Appel pour la suppression du ministère de l’Identité nationale et de l’Immigration » est dû à une structure *ad hoc* intitulée « Nous exigeons la suppression du ministère de l’Identité nationale et de l’Immigration » qui apparaît sur le site de la pétition principalement à travers les noms des 20 premiers signataires et le texte de l’appel qu’ils ont mis en ligne le 07 janvier 2010. Ce texte est publié pour la première fois le 4 décembre 2009 dans *Libération*, le jour de l’ouverture du colloque sur l’identité nationale organisé par l’Institut Montaigne et ouvert par le Premier ministre ; il est signé par les 20 personnalités précitées qui annoncent, par la voix de Michel Agier, réfléchir à la création d’un collectif.

Le terme « collectif » mérite d’être explicité tant son usage s’est banalisé, au point de désigner des réalités multiples. Il ne s’agit pas ici d’un lieu de mobilisation militante destiné à réunir au-delà (voire à côté ou contre) des organisations traditionnelles, voire plusieurs organisations, et qui serait voué à disparaître dès la fin de la lutte ou de sa poursuite sous d’autres formes. Ce n’est pas non plus un rassemblement ponctuel d’intellectuels réunis par interconnaissance et qui seraient en accord avec le contenu et la nécessité d’un appel destiné à être signé « massivement ». En fait, il s’agit d’un objet hybride constitué d’un rassemblement de personnalités : 1) appartenant pour 19 d’entre elles au champ de l’enseignement supérieur et la recherche et se connaissant, certains ayant des relations professionnelles, voire extra-professionnelles ; 2) travaillant sur des thématiques convoquée(s) par le débat sur l’identité nationale (nation, nationalismes, immigration, racisme, etc.), plusieurs ayant été et/ou étant impliquées dans d’autres actions collectives¹³ liées à ces thématiques, voire dans des mobilisations récentes ou anciennes sur d’autres questions politiques ; 3) demandant le soutien actif de partis, associations, syndicats et candidats aux élections et leur engagement à œuvrer pour la suppression du ministère ; 4) développant, y compris sur le site, une logique de réseau, notamment avec *La*

¹³ Ainsi et pour s’en tenir aux seules pétitions dans la thématique (voir *supra*), M. Agier a signé celle de TERRA, tandis que M.-Cl. Blanc-Chaléard, L. Boltanski, É. Fassin, G. Noiriel, S. Slama, S. Wahnich et P. Weil ont signé l’appel des 200 intellectuels « Non au ministère de l’Immigration et de l’Identité nationale ».

*Bande passante*¹⁴, communauté d'échange internationale culturelle « de pensées critiques, pratiques alternatives et création contemporaine », selon les termes mêmes de son sous-titre.

Les appels

Du point de vue de l'analyse de discours, un appel peut être considéré comme une forme particulière de discours instituant – au sens de « sorte d'idéal-type du discours officiel de l'institution » (Oger, Ollivier-Yaniv, 2006 : 63) destiné à des publics larges et relativement hétérogènes. Dès lors, il porte en lui non seulement une parole « officielle » fortement affirmée, mais encore les traces de polémiques avec les adversaires et les alliés, et parfois de façon très euphémisée, de débats et de tensions internes. Les trois appels sont très proches au niveau de la forme, ce qui n'a rien d'étonnant, puisque le genre « pétition politique » est connu et maîtrisé sur le plan littéraire par les énonciateurs : les textes sont brefs (*Médiapart* : 1292 caractères, espaces compris ; Collectif : 2532 ; *sos Racisme/Libération* : 2908) car ils doivent pouvoir être lus rapidement, voire de façon panoramique. Ils le sont d'autant plus que leurs auteurs savent que de nombreux signataires les survoleront ou ne les liront pas du tout. Les phrases et les paragraphes sont courts (*Médiapart* surtout), manifestant la volonté d'aller à l'essentiel, autrement dit à ce qui fonde la légitimité et la nécessité de la pétition, et de convaincre les signataires potentiels qui auraient besoin soit d'arguments simples pour en persuader d'autres, soit d'un accompagnement pour passer eux-mêmes à l'acte. Sur le plan linguistique, on retrouve nombre de marques banales dans les textes argumentatifs politiques à visée polémique et mobilisatrice. On mentionnera sans les commenter les plus significatives :

- connecteurs causaux renforçant la justification de la prise de position (car, parce que, aussi) et conclusifs tirant les conséquences des arguments développés (donc, c'est pourquoi, en conséquence, sans quoi). Il s'agit ici de répondre davantage à un impératif de cohérence que d'explication ;
- modalisation épistémique à travers des expressions ou des phrases exprimant plus qu'une simple opinion, une connaissance « vraie » qui a en outre l'avantage d'ignorer les débats internes entre initiateurs, mais aussi entre initiateurs et personnalités-appelantes : « la preuve n'est plus à faire », « un débat qui, posé en ces termes, ne pouvait finalement rien produire d'autre » ;
- figures de styles et notamment des métaphores suggestives empruntées à divers langages codés : géologique (fissure de la République), policier (rapt nationaliste de l'idée de nation), pénitentiaire ou asilaire (enfermement

¹⁴ Ce réseau est à l'origine de la revue *Le Passant ordinaire*, créée après les mouvements sociaux et la forte mobilisation intellectuelle de décembre 1995.

identitaire), chasse (piège), mécanique (machine de division et de stigmatisation), médical (malaise), militaire (manœuvre de diversion) ;

- structures récurrentes marquant l'insistance sur ce que l'on dénonce : « il (le débat) n'est ni libre, ni pluraliste, ni utile », ou encore, « il n'est pas libre », « il n'est pas pluraliste », « il n'est pas utile ». Parce qu'elles cherchent à rassembler plus en dénonçant qu'en proposant, elles sont à rapprocher des structures dichotomiques qui montrent une séparation irrévocable entre « eux » et « nous », ou si l'on préfère entre deux manières de concevoir la République et/ou le vivre ensemble. Par ailleurs, le « nous » peut être utilisé soit pour identifier davantage l'émetteur aux récepteurs, soit pour faire agir ces derniers en insistant sur le caractère commun du combat contre l'Autre. *In fine*, il s'agit donc de mettre en visibilité la cohésion collective.

Sur le fond, on peut aussi relever des ressemblances par-delà les inévitables cousinages liés à la proximité des objets principaux de la dénonciation (le racisme, l'exclusion, etc.) et sur lesquels il n'est pas indispensable de s'attarder. Tous font plus appel au *logos* (recherche de la conviction par le raisonnement, fût-il à base de raccourcis) et à l'*ethos* (autorité des signataires et autorité des principes dont ils se réclament) qu'au *pathos*. Tous se réclament d'opinions fortes comme l'antiracisme, le refus de l'exclusion, la défense du vivre ensemble et de valeurs républicaines ou sociales (liberté, égalité, fraternité, solidarité), c'est-à-dire d'éléments à partir desquels on peut argumenter avec vigueur et dont on peut attendre qu'ils entrent en résonance avec la vision du monde des signataires potentiels, ceux qui, par-delà la diversité des choix politiques, sont attachés aux « valeurs républicaines », aux « idéaux universalistes ». Ces éléments constituent en outre des référents communs aux initiateurs, aux personnalités et aux signataires anonymes.

De façon assez classique, les appels sont structurés autour de trois moments forts :

- la dénonciation (de situations, de propos, de pratiques). Elle se traduit aussi bien par la disqualification du discours adverse et la recherche d'un effet d'amplification (par exemple en recourant à des termes connotés : arbitraire, stigmatisation, autoritarisme, rapt, manœuvres, honte) que par l'anticipation de questions que pourraient se poser les signataires potentiels ;
- l'affirmation d'autres valeurs, d'autres comportements individuels et collectifs et d'autres possibles, tantôt très proches (mettre fin à certaines pratiques, *see Racisme/Libération*), tantôt plus lointains (promouvoir une France de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, *Médiapart*), ce qui suppose un regard différent sinon sur le monde, du moins sur le politique ;
- une revendication centrale certes différente (voir *infra*), mais chaque fois énoncée dans le titre par une formule, voire un slogan, et à la fin du texte par le bref rappel de la dénonciation et du noyau dur de la revendication : « C'est

parce que nous entendons les (principes politiques, NDLA) défendre que nous refusons un débat qui les discrédite. Nous ne tomberons pas dans ce piège tant nous avons mieux à faire : promouvoir une France de la liberté des opinions, de l'égalité des droits et de la fraternité des peuples » (*Médiapart*) ; « C'est pourquoi nous vous demandons, Monsieur le Président de la République, de mettre un terme à ces réunions, sans quoi la République française que vous représentez aura fait le choix de laisser se tenir en son sein et avec son assentiment un débat de nature à briser durablement les fondements de notre vivre ensemble » (*sos Racisme/Libération*) ; « Nous appelons donc les habitants, les associations, les partis et les candidats aux futures élections à exiger avec nous la suppression de ce ministère de l'Identité nationale et de l'Immigration, car il met en danger la démocratie » (Collectif).

Cela étant, on peut noter au moins deux différences. L'une se situe au niveau de l'objectif officiel de la pétition : le refus de débattre au nom de l'idée que l'on se fait du débat démocratique (pluralité, liberté et utilité) et d'une autre conception de l'identité nationale pour (*Médiapart*) ; l'arrêt du débat en raison de son instrumentalisation par le Gouvernement et de ses effets (libération de paroles « au mieux stigmatisantes, au pire racistes », accent mis sur la désunion nationale) pour *sos Racisme/Libération* ; suppression d'un ministère honteux « qui introduit un risque d'enfermement identitaire et d'exclusion » et « met en danger la démocratie » pour le Collectif, ce qui revient à ériger l'existence de ce ministère en problème politique à la fois central et idéologiquement significatif.

L'autre est davantage politique : alors que *sos Racisme* et *Libération* s'inscrivent quasi exclusivement en opposition au débat, les autres initiateurs vont au-delà. En effet, le Collectif « exige » la suppression d'un ministère et appelle « les habitants, les associations, les partis et les candidats aux futures élections » à formuler la même exigence, ce qui est une prise de position politique forte ayant valeur d'engagement pour l'avenir, tandis que *Médiapart* affirme dévoiler « la nature profonde du régime » qui renoue, à propos de l'identité, avec l'idéologie de la droite extrême. Cela transparait dans l'appel, mais est plus explicite dans son Cahier spécial : « Les conservatismes de tous horizons voudraient une France immobile et éternelle, figée. La vérité, c'est qu'ils ne l'aiment pas telle qu'elle est ». Il faut donc leur opposer une autre idée de la France : « Critiquer la France, c'est l'aimer [...] telle qu'elle bouge, évolue, change, se transforme et se modifie dans une fidélité frondeuse à son histoire et à ses promesses ».

Ces différences conduisent à rechercher derrière ce qui est affiché des objectifs plus masqués, liés à la nature des promoteurs de chaque pétition évoquée *supra*, débouchant sur des usages moins ou peu en rapport avec ceux définis officiellement. *sos Racisme* n'organise pas seulement une riposte attendue par ceux qui se reconnaissent dans son action sur une thématique en rapport avec les raisons qui ont suscité sa création. Parce qu'elle est, dès l'origine, liée au Parti socialiste, l'association peut être tentée de mettre en cohérence certaines de ses actions avec la stratégie politique, voire électorale, de cette formation.

Libération peut, de son côté, se montrer soucieux de conforter une image, peaufinée depuis les années 80, de quotidien suffisamment sensible aux questions de société pour s'engager quand les circonstances l'exigent, tout en étant très attaché à une respectabilité difficilement construite pour ne pas la remettre en cause par des prises de position rappelant son passé « contestataire ». *Médiapart*, journal électronique qui, comme ses confrères, peine à trouver un modèle économique viable et à construire une légitimité journalistique¹⁵ participative¹⁶, peut aussi chercher à améliorer sa visibilité auprès de certaines organisations, de l'opinion publique et d'un lectorat potentiel¹⁷ en montrant sa faculté à s'engager intellectuellement et « pétitionnairement » sur des thématiques fortes à propos desquelles il a mis en pratique le journalisme d'investigation. D'ailleurs, il récidivera ultérieurement sur une thématique voisine, en hébergeant sur son site la pétition « Nous sommes tous français », puis dans le cadre de l'Affaire Woerth/Bettencourt, en lançant l'« Appel pour une justice indépendante et impartiale ». En même temps, *Médiapart* n'oublie pas ses conditions matérielles d'existence : les signataires anonymes de la pétition qui ont accepté d'être contactés par le journal, ont reçu plusieurs courriels signés d'Edwy Plenel les invitant à souscrire un abonnement, avec une offre promotionnelle.

Pour sa part, le Collectif est dans une dynamique plus militante. Celle-ci est d'abord perceptible dans la forme organisationnelle choisie qui rappelle d'autres instances utilisées pour d'autres luttes sociales récentes, puis dans l'hébergement du site par un réseau international réunissant des « créateurs » eux-mêmes engagés dans leur domaine respectif (*La Bande Passante*). Elle est également présente dans le fait que les signataires appelants sont en même temps les fondateurs du collectif. Elle est enfin visible sur le site, moins par le texte de l'Appel, que par les références auxquelles le site renvoie, les mobilisations nationales et locales qu'il annonce et les divers outils qu'il met à disposition.

Les sites

Dans les perspectives approfondies par Gilbert Simondon (1969), on considérera qu'en tant qu'objet immatériel ayant une dimension technique avérée, un site n'est pas seulement décryptable à travers sa configuration technique, ses contenus, ses « fonctions utiles » ou son ergonomie. Il est aussi chargé de signes et donc de sens, et il s'inscrit au sein des discours et des pratiques de ceux

¹⁵ Jusqu'à l'Affaire Woerth/Bettencourt, *Médiapart* était peu cité par les autres médias, et en particulier dans leurs revues de presse. En dehors d'E. Plenel, ses journalistes étaient rarement invités à débattre dans les radios et les télévisions.

¹⁶ La pétition est l'occasion pour les abonnés de s'exprimer dans le Club, et pour le journal de mettre cette participation en visibilité, par exemple en offrant au Club 6 pages sur 32 du Cahier spécial.

¹⁷ Les pétitions ont désormais tendance « à devenir l'équivalent du sondage en termes de possibles reprises médiatiques » (Contamin, 2001 : 14).

qui le conçoivent (promoteurs), de ceux qui le légitiment (personnalités) et de ceux avec lesquels il est mis en relation (médias, organisations, blogueurs et enfin signataires anonymes). Selon Sébastien Rouquette (2009 : 10), un site est « l'exemple même de l'objet de communication soumis à une multiplicité de facteurs sociaux, politiques, économiques, esthétiques, médiatiques ». Son analyse doit donc, tout en ne négligeant pas les logiques propres à Internet, prendre en compte l'ensemble de ces facteurs et de leurs interactions. Elle doit aussi, sans pour autant s'y limiter, s'appuyer, à partir d'un travail d'observation directe du site¹⁸, sur une description problématisée.

Le site de la pétition de *Médiapart* « parle » et se donne donc à voir comme *Médiapart*, ce qui en dit long sur les objectifs non apparents des initiateurs. Il s'inscrit totalement dans le site du média en ligne dont il reprend la forme et la mise en scène. La page d'accueil comprend le texte de l'appel, les noms des personnalités et le formulaire de signature. L'encadrement de l'appel et des signataires par un léger filet noir est celui de tous les textes publiés. La partie supérieure rappelle les principales rubriques du journal (« Monde », « France », « Économie », « Culture ») ainsi que le sommaire du jour et contient des renvois vers les derniers articles et vers des articles traitant des thématiques évoquées par la pétition. La partie inférieure est consacrée à une offre d'abonnement ainsi qu'aux mots clés servant à « tagger » la pétition par rapport à l'ensemble du site, mais aussi pour les moteurs de recherche.

Mis en ligne le 2 décembre (date symbolique en France), l'appel n'est actualisé qu'à deux reprises : le 8 décembre 2009 sous la forme d'un éditorial d'Edwy Plenel reproduisant l'ouverture du « Cahier spécial » se félicitant du succès de la pétition et le 23 décembre 2009 par un article analysant le débat sur l'identité nationale dans la perspective d'une lutte de pouvoir au sein de la droite. Il est à noter que ces deux textes sont des renvois vers la zone payante du site et que seuls leurs résumés sont accessibles si l'on clique sur les liens. En revanche, il existe un signet ouvrant sur une rubrique « commentaires ». Sa lecture révèle que beaucoup d'abonnés y ont laissé le leur, certains d'entre eux étant d'ailleurs des contributeurs bénévoles « habituels ». La pétition est alors une occasion supplémentaire de s'inscrire dans l'entre soi. Ce phénomène d'une communauté se retrouvant régulièrement sur un site pour poursuivre une discussion plus ou moins routinisée est bien connu car très proche de ce que l'on observe sur de nombreux forums ou sur des blogs de personnalités (Bousquet, 2008). On notera enfin que la page d'accueil ne mentionne pas le nombre de signataires. Pour le connaître, il faut cliquer sur un lien situé sous le formulaire de signature. Cette mise en page confirme que les noms des personnalités sont plus importants que le nombre, ce qui renforce là encore l'impression que la mise en visibilité du média, y compris vis-à-vis de ses abonnés, est au moins aussi importante que celle de la cause défendue.

¹⁸ L'observation s'appuie sur une veille régulière permettant de suivre l'évolution des sites du point de vue ergonomique, du graphisme, des contenus, des liens, du nombre de signataires, etc.

Tel n'est pas le cas du site du Collectif sur lequel les initiateurs s'effacent largement derrière la cause, les mobilisations auxquelles elle donne lieu et les réseaux militants ou médiatiques susceptibles de la défendre. Réalisée pour l'occasion, l'interface adopte une mise en page sobre et met en évidence, par son architecture graphique, l'objectif affiché : la suppression d'un ministère en tant qu'« acte d'une violence inouïe ». Un bandeau latéral est occupé par douze rubriques (dont une significativement intitulée « Rendez-vous ») qui correspondent aux pages du site. Le bandeau supérieur est divisé latéralement en deux parties, celle de gauche où le nom du ministère est barré d'une croix rouge, et celle de droite reproduisant le titre du site qui est aussi celui de l'appel. Juste en dessous se trouvent le nombre de signatures, la date, le texte de l'appel et enfin les premiers signataires. Sans être majeures, les évolutions témoignent d'une volonté non seulement de faire vivre la pétition au fil des signatures, d'animer le site ou de faciliter son référencement par les moteurs de recherche, mais aussi de rappeler la dimension militante de l'initiative et son insertion dans le mouvement social. Trois d'entre elles sont significatives :

- ajout aux noms des signataires-appelants des noms des partis, syndicats et associations au fur et à mesure qu'ils soutiennent l'appel ;
- création d'un espace pour le film *Ulysse clandestin* réalisé par un cinéaste militant et produit par le réseau international *La Bande Passante* (voir *supra*) : sur la page d'accueil, avant le texte de l'appel, une fenêtre permet de visionner le film et renvoie à une page écran le présentant et encourageant sa diffusion. La rubrique « Rendez-vous » est consacrée aux projections organisées en France. Enfin, un lien est proposé avec *La Bande Passante* qui édite d'autres DVD militants, la plupart issus d'entretiens avec des fondateurs du Collectif, et qui annonce le projet de création d'« un réseau international ouvert, critique et transdisciplinaire (sciences sociales, humaines, naturelles, formelles et l'ensemble des disciplines artistiques) » dont l'objectif est la diffusion d'une pensée critique et d'une « contre-expertise politique » ;
- renvoi à la partie participative du site de *Médiapart* où l'on retrouve des textes de cinq appelants (Mathieu Potte-Bonneville, Éric Fassin, Sophie Wahnich, Michel Feher, Michel Agier) dans une rubrique intitulée « En finir avec le ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale », créée le 11 décembre 2009 et qu'ils alimentent jusqu'au 16 novembre 2010, lendemain du changement d'intitulé du ministère après le remaniement gouvernemental. Ce dernier texte explique que désormais la politique qu'il portait est confiée au ministère de l'Intérieur, ce qui implique une poursuite du combat engagé par la pétition. On peut penser que l'écriture dans un média ami a été préférée, pour des questions de visibilité, à l'alimentation en articles du site de la pétition.

Le troisième site est le plus simple et le plus pauvre en informations et en liens, comme si la simplicité et le dénuement devaient inciter les internautes à s'intéresser aux promoteurs au détriment d'autres médiateurs. Comme pour

les autres pétitions de l'association, il adopte le code couleur jaune et noir de *sos Racisme* qui n'est plus celui du site de l'association depuis 2008, lorsque le gris métallisé a été adopté. En outre, il affiche la célèbre main jaune popularisée dès les années 80. La pétition n'est pas hébergée sur le site de l'association – ni sur celui de *Libération* – mais possède une URL propre. Des renvois aux sites des initiateurs sont possibles en cliquant sur les logotypes « SOS Racisme » et « Libération ». Ce sont d'ailleurs les seuls liens, en dehors du kit de diffusion qui ouvre sur les réseaux sociaux les plus développés (*Facebook, Twitter, Myspace*).

Le site ne comporte que deux rubriques, la page d'accueil et celle des signataires. La page d'accueil est elle-même divisée en trois sous-rubriques : le texte de l'appel, le formulaire de signature et les noms des personnalités appelantes, certains étant surlignés, probablement en raison de l'importance que les promoteurs leur accordent. Rien n'est prévu pour actualiser le site et pour l'intégrer dans des mobilisations plus larges. Ce site et donc la pétition qu'il héberge sont livrés à eux-mêmes depuis leur mise en ligne. Sans animation, sans liens, ils semblent destinés à mettre davantage en visibilité leurs promoteurs dans un combat où leur absence pourrait paraître incongrue. D'ailleurs, la position de *Libération* est ambiguë : le quotidien appelle par cette pétition à « Arrêter le débat », alors qu'un mois auparavant (19/11/10) il avait contribué à l'animer en publiant un dossier significativement intitulé : « Cogiter l'identité nationale : 60 philosophes s'emparent du débat suscité par Éric Besson et de l'actualité du jour ». On notera que certains contributeurs de cette livraison figureront plus tard parmi les personnalités appelant à l'arrêt du débat. Il semble donc important pour *Libération* et *sos Racisme* d'afficher une position sur ce débat au moment où il est de plus en plus remis en question et de la médiatiser largement, la vie et la mise en réseau du site devenant par contrecoup moins prioritaires.

Des noms légitimants, mais des voix multiples

La distinction traditionnelle pétition de masse vs pétition de personnalités est largement fondée sur l'idée que la première rechercherait la quantité des signataires, alors que la seconde s'attacherait d'abord à leur qualité, sachant que derrière chaque nom il y a « l'autorité et la notoriété conquises par les œuvres et les actions antérieures » (Duval *et al.*, 1998 : 59) et donc que tous les noms ne se valent pas. En fait, l'histoire et la sociologie des pétitions montrent que cette séparation est souvent formelle car nombre de pétitions sont proposées à des anonymes par des premiers signataires qui sont soit les initiateurs, soit des personnalités contactées par eux. Mais aussi, et de façon plus subtile, parce que la pétition de masse « apparemment redevable d'un espace public national unifié dans lequel elle ne pèserait que par le nombre, résulte souvent d'un ensemble de micro-mobilisations situées dans des espaces publics sectoriels » (Contamin, 2001 : 29). Tout au plus, on soutiendra ici que le recours à des

personnalités répond essentiellement à un souci de légitimation et de visibilité, y compris médiatique. Et que ce recours accentue le caractère polyphonique des pétitions car chaque personnalité, choisie pour son nom et la voix qu'elle fait habituellement entendre, peut se trouver en décalage partiel avec celles des promoteurs ou d'autres premiers signataires. On questionnera le statut et la voix des appelants, ainsi que les usages que promoteurs et signataires-appelants font des « premières signatures », d'une part à travers les trois pétitions d'abord envisagées séparément puis prises ensemble, d'autre part en référence à d'autres pétitions en ligne initiées par les mêmes organisations.

Fonctions, métiers	<i>Médiapart</i>	SOS Racisme Libération	Collectif
Politiques	30 (14,9 %)	55 (34,6 %)	
Enseignants et/ou chercheurs	75 (37,3 %)	12 (7,50 %)	19 (95 %)
Lettres, Arts, Spectacle dont Lettres	66 (32,8 %) 28 (13,9 %)	60 (37,7 %) 6 (3,80 %)	
Psychiatres, psychologues	15 (7,5 %)	1 (0,6 %)	1
Représentants associatifs	3 (1,50 %)	16 (10,1 %)	
Syndicalistes	2 (0,99 %)	4 (2,50 %)	
Sportifs		4	
Avocats	2		
Journalistes	2	2	
Gérants de sociétés	2		
Hauts fonctionnaires	2		
Métiers de la mode	1	1	
Théologiens		1	
Traducteurs	1		
Communication		1	
TOTAL	202*	159	20

Tableau 1 : Répartition des signataires-appelants.

* Dans son Cahier spécial, *Médiapart* publie le texte de l'Appel avec 48 noms supplémentaires soit 30 politiques, la plupart députés PS (24 % du nouveau total), 7 personnalités appartenant aux mondes des Lettres, Arts, Spectacle, dont 2 écrivains (28,9 %), 5 enseignants et/ou chercheurs (32 %), 3 syndicalistes, 2 avocats et 1 représentant associatif.

La structure de la répartition des signataires varie d'une pétition à l'autre. Si l'on traite à part celle du Collectif, car les signataires ne sont pas des personnalités contactées mais les promoteurs, on peut tirer les enseignements suivants. Trois catégories de signataires dominent largement : les politiques, les (enseignants-) chercheurs et les personnalités du monde des Lettres, des Arts et du Spectacle : 85 % du total pour la pétition de *Médiapart*, 79,6 % pour celle de *sos Racisme/Libération*. Malgré le rôle joué par deux organes de presse, les journalistes sont peu représentés, mais certaines personnalités, notamment du monde des Lettres et du champ scientifique sont régulièrement présents dans les médias, quelques uns épousant la posture de ces intellectuels médiatiques régulièrement dénoncée par Pierre Bourdieu. On notera leur nombre plus élevé dans la pétition de *sos Racisme/Libération*, tout comme, dans la même pétition, la proportion relativement importante de responsables associatifs qui s'explique en partie par les relations que *sos Racisme* entretient avec le monde associatif et par la proximité avec le terrain qu'elle entend mettre en exergue. Ensuite, la part respective des trois catégories dominantes n'est pas la même dans chaque pétition : avec 34,6 % du total, les politiques (en fait surtout des responsables ou des élus du ps) sont davantage présents dans celle de *sos Racisme/Libération* que dans celle de *Médiapart* (mais leur part relative passe de 14,8 % à 24 % dans la liste publiée dans le Cahier spécial), tandis que les (enseignants-)chercheurs sont cinq fois plus nombreux dans l'appel de *Médiapart* : leur présence a été manifestement recherchée, notamment en raison de la dimension symbolique que le journal lui accorde dans un combat où la dimension intellectuelle-experte est incontournable. On fera aussi l'hypothèse que ce dernier estime que leur présence est un gage de sérieux pour un site qui cherche à séduire des internautes susceptibles de payer pour de l'information en ligne. Enfin, la part relative des signataires appartenant au monde des Lettres, des Arts et du Spectacle est légèrement supérieure pour la pétition de *sos Racisme/Libération* (37,7 % contre 32,8 %). Mais la différence s'accroît quand on étudie la structure des signataires : le monde des Lettres est peu représenté (3,8 % du total) à l'avantage du Spectacle, alors qu'il rassemble 13,9 % des signataires dans la pétition du journal en ligne. Ce phénomène renvoie aux pratiques de *sos Racisme* qui place, depuis son origine, des artistes en première ligne dans ses actions collectives (manifestations, pétitions, concerts de soutien, etc.). *In fine*, cette répartition, improbable il y a quelques décennies, est à mettre en perspective avec les mutations de l'agora contemporaine des personnalités pétitionnaires, voir notamment la place occupée par les « intellectuels de troisième type », c'est-à-dire ceux qui n'ont pas construit leur légitimité sur la reconnaissance sociale d'une pensée philosophique ou scientifique exprimée à travers des écrits imprimés ou par la place reconnue dans un art dit « majeur » (Ory, Sirinelli, 2002). Enfin, si l'on se risque à construire une typologie des « noms », et en particulier de ceux qui « comptent », en fonction des motifs explicites ou implicites qui ont conduit les initiateurs à les appeler ou à accepter leur signature, on retiendra que dans chaque liste, se côtoient, mais pas dans les mêmes proportions, des personnalités :

- agissant plutôt comme passeurs, notamment parce qu'elles sont et se vivent à l'interface de plusieurs mondes ;
- bénéficiant un fort accès aux médias (presse écrite, radio, télévision, revues du type *Esprit*, *Le Débat*), souvent parce qu'elles y commentent régulièrement l'actualité politique, économique, culturelle ou judiciaire ;
- ayant ou ayant eu des fonctions électives importantes (député, sénateur, maire d'une grande ville, etc.) ou des responsabilités nationales dans des organisations politiques ou syndicales, voire au sommet de l'État (ministre, ambassadeur) ;
- pourvues d'une réelle légitimité dans leur champ¹⁹ et sensibles aux questions de société soulevées et/ou à des thématiques à fort enjeux politiques (universitaires, chercheurs, avocats, écrivains, dessinateurs, éditeurs, réalisateurs, comédiens, chanteurs, musiciens, etc.). Il conviendrait sans doute de distinguer ceux qui ont une visibilité médiatique forte, de ceux qui ne sont visibles que dans leur champ et/ou pour des publics spécifiques ;
- responsables d'associations nationales difficilement contournables dans le cas de la cause défendue (*Ligue des droits de l'homme*, *Réseau éducation sans frontières*, MRAP, etc.) ;
- ayant une trajectoire engagée, pour ne pas dire militante, et dont on retrouve les noms non seulement dans d'autres pétitions, mais aussi dans d'autres formes d'action collective (universitaires, chercheurs, écrivains ou artistes principalement).

Et si l'on s'intéresse à la propension à signer de chacun, on relèvera que seul Éric Fassin (ENS) a signé les trois Appels. Michel Feher (Président de « Cette France là ») a signé ceux de *sos Racisme/Libération* et du Collectif, tandis que 3 ont donné leur signature à *Médiapart* et au Collectif (Pap NDiaye, EHESS, Mathieu Potte-Bonneville, Collège international de philosophie et Tzvetan Todorov, CNRS). Par contre, 20 ont signé les appels de *Médiapart* et de *sos Racisme/Libération*, dont 14 politiques, la plupart de premier plan (Martine Aubry, Marie-Georges Buffet, Daniel Cohn-Bendit, Bertrand Delanoë, Cécile Duflot, François Hollande, Corinne Lepage, Arnaud Montebourg, Vincent Peillon, Michel Rocard), pour seulement 3 écrivains ou cinéastes (Noëlle Chatelet, Dan Franck, Romain Goupil) et 2 chercheurs (Pierre Rosanvallon, Collège de France et Benjamin Stora, université Paris 11).

S'agissant d'autres pétitions en ligne récentes lancées par les mêmes promoteurs, on notera d'abord que 56 appelants de la pétition de *sos Racisme/Libération* (soit 1/3 du total) figuraient déjà dans les 236 premiers signataires de « Touche pas à

¹⁹ Certaines personnalités appartiennent à des institutions jouissant d'un certain prestige, voire d'un prestige certain (Collège de France, EHESS, CNRS, Comédie française), d'autres ont remporté des prix ou des récompenses légitimants (médailles du CNRS, Prix Goncourt, Césars du cinéma).

mon ADN » et que 81 figureront parmi les 230 premiers signataires de « Touche pas à ma Nation », autrement dit de deux pétitions aux thématiques voisines, nombre d'entre eux relevant du monde du spectacle ou du champ politique (la plupart sont des élus ou des dirigeants du PS).

34 signataires de l'appel de *Médiapart* avaient déjà signé la pétition « Affaire Péro-Caisses d'épargne : soutenez *Médiapart* », dont 12 politiques et 14 (enseignants-) chercheurs. Mais la thématique était différente et le média, attaqué en justice, cherchait alors des soutiens sur une base très large, notamment au niveau politique et journalistique. Ce qui l'avait conduit à solliciter l'appui de dirigeants ou d'élus du centre (François Bayrou, Marielle de Sarnez, Corinne Lepage) à l'extrême-gauche (Olivier Besancenot, Daniel Bensaïd) et de journalistes travaillant pour quinze médias différents (dont *Le Figaro*, *Europ. 1*, *France Inter*, *La Vie*, *BFM* et *Marianne*). Seuls 6 signataires soutiendront une pétition postérieure du journal, « L'appel pour une justice indépendante et impartiale », également sur une autre thématique.

Conclusion

Pas de quoi conclure, en tout cas pour l'instant, à l'existence de viviers dans lesquels chaque promoteur puiserait en fonction des spécificités de chaque pétition qu'il initie. Tout au plus des fidèles que l'on sait, surtout chez *ses Racisme*, plus particulièrement réceptifs à telle ou telle cause ou dont on connaît la propension à signer des pétitions et que l'on est capable de mobiliser directement ou par l'intermédiaire de ses propres réseaux.

En l'absence d'un travail empirique spécifique qui a pu être entrepris pour d'autres pétitions (Duval *et al*, 1998 ; Contamin, 2001), il est délicat d'analyser les motifs des signataires-appelants et *a fortiori* les usages qu'ils ont pu faire de leurs signatures, voire de la pétition. Tout au plus peut-on estimer que si l'adhésion à la cause défendue, voire à une cause plus générale, est indispensable, son intensité est probablement variable (du soutien donné du bout de la plume à la volonté de s'inscrire pleinement, et sous des formes diverses, dans un mouvement social que l'on fait sien). On peut aussi postuler d'autres motivations, certaines dicibles, d'autres moins : croyance dans sa qualité de porte-voix ou de passeur, connivence avec ses pairs, volonté de se mettre en évidence pour des raisons égotiques ou pour éviter que l'on interprète son absence comme le signe d'un désaccord ou d'un désintérêt, désir de mettre en visibilité une prise de position décalée par rapport à sa posture intellectuelle et/ou politique habituelle (Dominique de Villepin, *Médiapart*), de continuer, pour les intellectuels, le débat entre clercs et pour les politiques, celui entre les différentes composantes de la gauche *lato sensu*. En ce sens, la pétition confirme une de ses fonctions cachées : être un révélateur de comportements individuels et collectifs multiples.

Elle est aussi révélatrice de l'hétérogénéité des mobilisations. Ce qui conduit à prêter attention non seulement à la posture politique et aux idées que ces personnalités défendent, mais aussi au capital symbolique qu'elles (ap)portent à travers leur nom et aux ressources plus pratiques qu'elles sont prêtes à mobiliser pour soutenir « concrètement » la cause (activation de leurs réseaux pour chercher des signataires, réponses à des demandes d'interviews de journalistes, participation à des réunions de travail ou à des *meetings*). *In fine*, c'est la question de l'engagement et de ses formes d'expression qui est posée. Dispositifs d'expression, de médiation, de mise en visibilité (d'une cause, d'entrepreneurs, de personnalités, d'engagements, de rapports de pouvoirs, etc.), les pétitions de masse ne sont pas seulement tournées vers le faire savoir et le faire voir. Elles sont aussi orientées vers le faire faire, et plus précisément le faire parler en relayant et le faire signer ; ce qui nécessite de s'intéresser à un moment donné à leur réception sociale.

Polyphoniques dans leurs messages et leurs constructions, les trois pétitions connaîtront une diffusion contrastée. L'appel de *Médiapart* trouvera peu d'écho en dehors des réseaux du journal, au demeurant très actifs, tandis que ceux de *sos Racisme/Libération* et du Collectif seront bien relayés par d'autres voix, elles-mêmes multiples : agences de presse, médias papier et en ligne, sites et blogs d'organisations et de personnalités. Le nombre de signataires se situera néanmoins dans le même ordre de grandeur²⁰ : 46 378 (*Médiapart*), 41 626 (*sos Racisme/Libération*) et 40 795 (Collectif) le 07 février 2010, après l'annonce officielle par le Gouvernement de la fin du débat sur l'identité nationale, et 47 015, 41 881 et 45 535 signataires le 29 décembre 2010 au moment où nous avons arrêté le décompte en raison du faible nombre de nouvelles signatures.

Derrière ces scores, se profile l'inévitable querelle des nombres qui divise adversaires et partisans. Sans doute parce que le nombre est à la fois un élément de preuve, de visibilité, de légitimité, mais aussi de comparaison avec d'autres (contre-)pétitions et d'autres formes d'action. Et *last but not least*, parce qu'il est un élément incontournable de la construction d'une pétition par la « masse », les « anonymes » existant à la fois comme leur somme arithmétique qui n'est pas aussi aléatoire que d'aucuns le prétendent et comme signataires individuels à propos desquels on peut faire l'hypothèse qu'ils ne correspondent pas tous aux signataires imaginés par ceux qui ont co-construit la pétition en amont. Polyphonie ? Vous avez dit polyphonie.

²⁰ Si les scores des compteurs doivent être pris au sérieux, ils ne doivent pas pour autant faire l'objet d'une lecture naïve qui s'en tiendrait aux « résultats chiffrés ». L'essentiel est l'ordre de grandeur qu'ils expriment autant en lui-même que par rapport à d'autres pétitions (Boure, Bousquet, 2010). De sorte qu'il est pertinent de raisonner en termes d'échelles, c'est-à-dire de seuils à partir desquels les écarts entre les scores manifestent des changements qualitatifs.

Références

- Boure R., Bousquet F., 2010, « Enjeux, jeux et usages d'une pétition politique. La pétition Vauzelle », *Réseaux*, 164, pp. 127-160.
- Bousquet F., 2008, « Blogs politiques et participation : études de cas », pp. 415-423, in : Meimaris M., Gouscos D., dirs., *eutic 2007, Enjeux et usages des tic. Médias et diffusion de l'information vers une société ouverte*, T. II, Athènes, Gutenberg.
- Cadiou S., Déchezelles S., Roger A., 2007, dirs, *Passer à l'action : les mobilisations émergentes*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Cardon D., 2010, *La démocratie Internet*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Cardon D., Granjon F., 2010, *Médiactivistes*, Paris, Presses de science po.
- Champagne P., 1984, « La manifestation : la production de l'évènement politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52-53, pp. 19-41.
- Contamin J.-G., 2001, *Contribution à une sociologie des usages pluriels des formes de mobilisation : l'exemple de la pétition politique en France*, Thèse de science politique, Université Paris I.
- De Certeau M., 1990, *L'invention du quotidien. T. I. Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- Duval J., Gaubert C., Lebaron F., Marchetti D., Pavis F., 1998, *Le « décembre » des intellectuels français*, Paris, Éd. Liber/Raisons d'agir.
- Fillieule O., Péchu C., 1993, *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Foucault M., 1994, *Dits et écrits*, T. III, Paris, Gallimard.
- Granjon F., 2001, *L'Internet militant. Mouvement social et usages des réseaux télématiques*, Rennes, Éd. Apogée.
- 2002, « Les répertoires d'action télématiques du néo-militantisme », *Le Mouvement Social*, 200, pp. 11-32.
- Ion J., 1997, *La fin des militants*, Paris, Éd. de l'Atelier.
- Ion J., Franguiadakis S., Viot P., 2005, *Militer aujourd'hui*, Paris, Éd. Autrement.
- Jauréguiberry F., Proulx S., dirs, 2002, *Internet : nouvel espace citoyen ?*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Jourdain L., 2008, « Peut-on laisser un gouvernement définir l'identité nationale ? », *Recueil Alexandries-Esquisses, Terra*, 20/21. Accès : <http://www.reseau-terra.eu/article862.html>
- Juhem P., 2001, « Entreprendre en politique de l'extrême gauche au ps : la professionnalisation politique des fondateurs de sos Racisme », *Revue française de Science Politique*, 51, vol 1-2, pp. 136-152.
- Neveu É., 1999, « Médias, mouvements sociaux et espaces publics », *Réseaux*, 98, pp. 17-85.
- 2002, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, Éd. La Découverte.
- Ogier C., Ollivier-Yaniv C. 2006, « Conjurer le désordre discursif. Les procédés de "lissage" dans la fabrication du discours institutionnel », *Mots. Les Langages du politique*, 83, pp. 63-78.

- Ory P, Sirinelli J.-F., 2002, *Les intellectuels en France. De l’Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, A. Colin.
- Peeters H., Charlier P., 1999, « Contributions à une théorie du dispositif », *Hermès*, 25, pp. 15-23.
- Rouquette S., 2009, *L’analyse des sites Internet*, Bruxelles, De Boeck/INA.
- Simondon G., 1969, *Du mode d’existence des objets techniques*, Paris, Aubier.
- Tilly C., 1978, *From mobilization to revolution*, Londres, Addison-Wesley Publishing Company.